Date de création/révision: 29/05/2001

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DIVER-1026

RAISON SOCIALE
DiverseyLever

RISQUES SPECIFIQUES
INFLAMMABLE R10 - IRRITANT R38-41

1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT TASKI SANOFRESH CONC. Z13-CONC.
- REFERENCE 1026
- FOURNISSEUR DiverseyLever
9-11, avenue du Val de Fontenay
94133 - FONTENAY-SOUS-BOIS- Cedex

Téléphone / Fax 01.45.14.76.76 - Fax : 01.45.14.76.11

E-mail / Site internet-

Numéro d'appel d'urgence 01 45 42 59 59

- Informations complémentaires - Type d'utilisation
Détergent quotidien hautement parfumé - concentré.

2 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation liquide .

Constituants contribuant aux dangers

Tensio-actifs anioniques - Xi; R38-41	5 à 15%
Tensio-actifs non ioniques - Xn; R22-41	5 à 15%
2-propanol - Xi,F; R11-36-67	15 à 30%
Parfum - Xi; R38	15 à 30%

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

INFLAMMABLE
IRRITANT

R10: inflammable
R38 : irritant pour la peau
R41: risque de lésions oculaires graves

4 – PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:
Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un médecin.
- EN CAS D'INGESTION:
retirer le produit de la bouche et consulter un médecin ou le Centre Anti-Poisons : 01 40 05 48 48
- EN CAS D'INHALATION :
retirer de la source d'exposition et installer l'accidenté dans une zone aérée. Consulter un médecin si nécessaire.

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction

- EQUIPEMENT DE PROTECTION : comme pour le contrôle de l'exposition.
Produit INFLAMMABLE.
En cas d'incendie,moyens d'extinction recommandés :mousse,anhydride carbonique, mousse.

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles

Comme pour le contrôle de l'exposition.
Eliminer toute source d'ignition.

- Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter le produit pur : se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur.

- Méthodes de Nettoyage

Endiguer et absorber sur support inerte.
Recueillir dans un conteneur étiqueté adapté pour destruction par un centre agréé.
Laver les résidus à grande eau.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Manipuler en évitant les projections.
Eviter le dégagement d'aérosols.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

STOCKAGE

Stocker le produit dans son emballage d'origine et fermé.
Stocker dans un local aéré, à l'écart de toute source de chaleur ou d'ignition.

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Port de gants et de lunettes de protection.
EQUIPEMENT SUR LE LIEU DE TRAVAIL :
Fontaine oculaire et lavabo.

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Liquide de couleur bleu, parfumé.

PH Pur 20°C: 7.0 à 7.5

Température de changement d'état

Point d'ébullition: 100°C

Point d'éclair

26°C (méthode Pensky)
Supporte la combustion

Caractéristique d'explosivité

non explosif. Le produit n'est pas explosif, toutefois des mélanges explosifs vapeur/air peuvent se former.

Densité

à 20°C : 0,97 g/cm3

Solubilité

miscible à l'eau en toutes proportions

10- STABILITE ET REACTIVITE

Produit stable, pas de réaction dangereuse connue.
Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

PRODUIT IRRITANT
EFFET PRIMAIRE D'IRRITATION :
- Peau: provoque des irritations de la peau et des muqueuses cutanées.
- Yeux: fortement irritant.
SENSIBILISATION : pas d'effet connu.

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Produit conforme à la législation relative à la biodégradabilité des détergents (décret et arrêtés du 24/12/87).

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur tant pour le produit que pour les emballages.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR - Classe 3 liquides inflammables
Chiffre/lettre d'énumération : 31°c
N°code danger : 30
N°code matière : 1987
Etiquette 3
Alcools inflammables, nsa (Isopropanol)
En accord avec le marginal 2301a de l'ADR, les emballages combinés de petites quantités (emballage unitaire <5l, colis de regroupage maxi 45l) sont exempts de

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage des préparations dangereuses:
Symbole : Xi
Phrases R : R10-38-41
Phrases S : S26-37/39

16- AUTRES INFORMATIONS

Recommandation 89/542

	Concentration en %			
	< 5	**5 à < 15**	**15 à < 30**	**30 et +**
Phosphates				
Phosphonates				
Tensio-actifs anioniques		X		
Tensio-actifs cationiques				
Tensio-actifs amphotères				
Tensio-actifs non ioniques		X		
Agents de blanchiment oxygénés				
Agents de blanchiment chlorés				
Acide éthylène diaminetétra-acétique EDTA)				
Acide nitriotriacétique (NTA)				
Phénols et phénols halogénés				
Paradichlorobenzene				
Hydrocarbures aromatiques				
Hydrocarbures alophatiques				
Halogénés				
Savons				
Zéolites				
Polycarboxylates				

	Absence	**Présence**
ENZYMES	X	
CONSERVATEURS	X	
DESINFECTANTS	X	

Référence Internationale: MSDS1752(16-11-2000)
BC.HF.Fc83(07-09-1998)
Utilisation uniquement réservée au secteur professionnel.
Toutes les fiches de données de sécurité de nos produits classés 'Dangereux'
peuvent être consultées et/ou obtenues par MINITEL N°Vert: 08 36 05 00 99
Accès INTERNET: http://www.diese-fds.com